



Amanita caesarea
(Orange)



Mecuria aurantia
(Bolette aurantia)



Calocera viscosa
(Calocère visqueuse)

Sommaire

3 Le Mot du Maire

Actions de la municipalité

4-5 Bâtiments

Informations diverses

6 Déchets ménagers, le bon sens n'est pas toujours au rendez-vous

7 Le tri devient plus facile

8 Le repas des aînés

9 Du nouveau à l'agence postale - l'ADMR sort ses clients

10 Rézo Pouce arrive en Haute Saintonge

11 Les champignons

Vie locale

12 Tarot Challenge Sud - le Club de l'amitié

13 Comité des Fêtes

14 Association scolaire - les Anciens Combattants

15 COSM du Lary - Association Les victimes du Grand Gibier

16-17 ASCC

18 Teurlay Environnement Théâtre

Culture et loisirs

19 Les 3 petits cochons

20-21 Musée

22-23 Bibliothèque

24-27 Ecole

28-32 Clérac, il y a 50 ans (2), une commune mi agricole mi industrielle

33 Les opuntias

34 Le potiron de toutes les façons

Vie pratique

35 Etat civil

36 Informations utiles



Photos Mme MAUGET



Directeur de publication : Guy PASQUET

Rédacteur en chef : Dominique MAUREL

Mise en page : Adeline MIMAUD

Impression : Imprimerie ROBERT

N° dépôt légal : 962

Le Mot du Maire

Chères Cléracaises,

Chers Cléracais,

C'est la dernière fois, qu'en ouvrant votre bulletin communal vous aurez, je l'espère, le plaisir de retrouver la photo avantageuse de votre Maire, photo volontairement non actualisée depuis quelques années.

C'est aussi avec un brin de nostalgie que je me souviens du chemin parcouru depuis les premières élections en 2001, date à laquelle vous m'avez accordé l'honneur de devenir votre « chef de tribu ».



Nous avons réalisé, avec mon équipe municipale, beaucoup de projets : recentrage et réhabilitation des commerces du bourg, réfection de la traversée du village, saisie d'opportunités pour alimenter les ressources financières de la commune, création et amélioration de centres d'activités culturelles et éducatives (médiathèque, école), promotion de la vie associative, etc... beaucoup de sujets valorisant et toujours dans l'intérêt de tous.

J'aurai le plaisir à développer plus largement mes ressentis lors de la traditionnelle cérémonie des vœux 2020 qui se tiendra le 04 janvier prochain.

Avant notre rencontre, je vous prie de bien vouloir accepter mes souhaits les meilleurs pour cette nouvelle année, bonheur, santé pour vous et vos chers, et également pour notre commune...

Cordialement.

Guy PASQUET

VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Les vœux de la municipalité auront lieu le samedi
04 janvier 2020 à 11 heures 30
dans la salle des fêtes.

Vous y êtes cordialement invités.

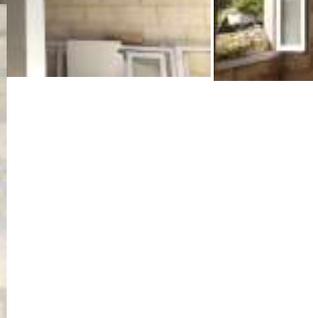
Mairie



La municipalité a décidé d'engager des travaux pour la réhabilitation partielle et la mise aux normes de la Mairie. Ces travaux vont permettre de récupérer les locaux de l'ancienne Bibliothèque, modifier l'aménagement intérieur avec mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite, réorganiser l'espace accueil et les bureaux, créer une salle du conseil au rez-de-chaussée. Ce projet permettra d'avoir des locaux plus fonctionnels. Pour la réalisation de ce projet, la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Archi'Texture, de Cozes.

Les travaux devraient se terminer fin janvier 2020. En attendant la fin des travaux, les services administratifs sont transférés 2 rue de la Poste (ancienne agence postale).

Le montant prévisionnel des travaux est de 293 194.32 € HT. Ils bénéficieront d'une subvention du Département de Charente-Maritime de 71 557.00 €, représentant environ 25 % de la dépense.



Maison du lotissement

La municipalité a pris la décision de construire 2 maisons au lotissement de « la Rente » afin d'accueillir de nouvelles familles et faire perdurer son patrimoine locatif. Les travaux ont commencé début Février. Aujourd'hui, les maisons sont terminées, il reste l'aménagement des travaux extérieurs. Nous allons vers une réception de chantier à fin Décembre pour une mise en location potentielle début d'année prochaine. Le cabinet d'architecture Sol'Light de Chevanceaux a été retenu pour la réalisation de ce projet, et le suivi des travaux. Le montant prévisionnel des dépenses de ce projet est de 320 000.00 € HT. Ce projet bénéficiera d'une subvention par le biais du fonds de solidarité territoriale (environ 30 %)



Lotissement

Des terrains viabilisés (de 578 m² à 1 328m²) sont toujours disponibles à la vente au prix de 21 € par mètre carré.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de mairie.

Rue des Chênes

Les travaux de la Rue des Chênes et de l'impasse des Fougères se sont terminés durant l'été. Ces derniers ont consisté en la réfection de la chaussée fortement dégradée, avec implantations de trottoirs, caniveaux, places de parking, et emplacement de conteneurs poubelles.

Le montant des travaux s'élève à 198 148.18 € HT, financé par le Département à hauteur de 10 %.



Musée - Eglise

Des travaux de réfection de toiture du musée et de l'église ont eu lieu courant de l'été pour un montant de 20 988.38 € HT.

Des travaux de nettoyage de la façade ont également été réalisés.

Logement communal

Le logement situé rue de l'ancienne Forge a subi des travaux de réhabilitation. Ces derniers ont consisté au renforcement de l'isolation, au changement des sols, à la remise aux normes électriques et à la réfection de la peinture.

Le montant des travaux est fixé à 15 372.47 € HT.



Ecole

Le revêtement de sol du préau de l'école a été refait à neuf pendant les vacances scolaires, le montant des travaux s'élève à 9 414.00 € HT.

Un renforcement d'isolation sur les 2 classes, touchant la nouvelle Mairie, a également été effectué, montant des travaux fixé à 2 160 €, subventionné à hauteur de 43 % dans le cadre des économies d'énergie.

Durant l'été, les employés municipaux ont également repeint deux classes situées à côté du réfectoire.

Déchets ménagers, le bon sens n'est pas toujours au rendez-vous

Dans plusieurs bulletins municipaux, notamment dans celui de Juin 2019, nous nous permettons de faire quelques remarques sur l'utilisation optimale des containers de collectes noirs et jaunes largement implantés sur notre territoire communal.



Nous avons, fin Mars 2019, mis en place sur le territoire de la Commune de Clérac, un maillage de plateformes recevant des bacs verts (ordures ménagères résiduelles) et des bacs jaunes (produits recyclables).

Après 3 mois, nous pouvons constater que la population Cléracaise a répondu favorablement et rapidement à nos demandes. Nous la remercions de cet engagement civique.

Nous formulerons quelques remarques pour améliorer encore nos performances.

Bacs verts : Les ordures ménagères résiduelles doivent être déposées en sacs plastiques fermés.

Bacs jaunes : Les dépôts sont destinés à être valorisés pour une seconde vie.

Les encombrants ne doivent pas être mis dans le bac, mais aller en déchetterie.

Les sacs doivent être le plus compact possible (écrasement des bouteilles plastiques pour occuper moins de volume).

Les bacs doivent être fermés pour éviter l'entrée d'eau qui humidifie le carton déposé, mis à plat pour effet de volume, le rendant impropre au recyclage.

Dans la continuité de votre démarche civique, nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte nos remarques visant l'amélioration de l'organisation mise en place.

Certains utilisateurs ne sont pas encore « rentrés » dans la demande civique que nous espérons.

En effet, nous constatons encore des comportements qui ne vont pas, à la fois, dans le sens du recyclage maximum de nos déchets ménagers, et dans le sens d'une réduction des coûts de ce service.

1 - Lorsqu'il existe plusieurs containers de même couleur sur un site de collecte, il est fréquent de trouver l'un rempli « à mort » (couvercle totalement ouvert), les autres vides ou presque...

2 - A l'intérieur de ces bacs, souvent du tout venant, volumineux, qui doit être déposé obligatoirement en déchetterie.

3 - Les cartons d'emballage doivent être pliés pour prendre moins de place (c'est évident) dans un container jaune fermé, pour éviter l'entrée d'eau de pluie.

Toutes ces constatations rendent obligatoire ma nouvelle demande auprès des quelques « réfractaires » à un acte civique, pourtant indispensable pour la nature.

Le tri devient plus facile...

Le saviez-vous ?

Les emballages sont une des conséquences de notre mode de vie « moderne ».

Une fois vidés, la majorité d'entre eux peuvent suivre une filière de recyclage à une seule condition : être triés conformément aux consignes en vigueur.

En tant que premier maillon de la chaîne du recyclage, le tri à domicile joue un rôle primordial dans la limitation des déchets à traiter.

Trier, c'est transformer des déchets en nouvelles matières premières, donc éviter un gaspillage inutile. Mieux on trie, moins on gaspille, plus on recycle !



Recycler devient plus simple !!!

À partir du 16 septembre 2019, l'ensemble des habitants de la zone sud du territoire de la Haute-Saintonge peuvent désormais déposer tous leurs emballages dans le bac à couvercle jaune. Emballages en métal y compris les petits alus comme les capsules de café, en papiers-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastiques. Les emballages en verre sont quant à eux toujours à déposer dans le conteneur à verre.

Déposez tous les emballages dans le sac jaune !

Les consignes sont simplifiées. Tous les emballages sont à déposer dans votre sac jaune et à apporter ensuite dans le bac jaune.

Une seule question à se poser : ce déchet est-il un emballage ménager ? Si oui, je le mets dans le sac jaune :

- Inutile de laver, il suffit de bien vider.
- Tout emballage avec bouchon doit être jeté avec son bouchon remis en place
- Aplatissez pour gagner de la place. (pour les bouteilles en plastique, aplatissez-les du bas vers le haut et remettez le bouchon en place)
- Evitez de froisser, déchirer ou plier les papiers
- Séparez les différentes composantes des emballages. Exemple : séparer le film plastique et la barquette de jambon, l'opercule et le pot de yaourt...
- N'imbriguez pas vos emballages. Séparez-les. Ne mettez pas de canettes en métal dans une boîte en carton par exemple.

Rappel : La Communauté des Communes de la Haute-Saintonge fournit les sacs jaunes, ils sont à récupérer dans votre Mairie ou dans les différentes déchèteries.

Plus d'information sur les consignes de tri ou les détails des collectes : <http://www.haute-saintonge.org/cadre-de-vie/dechets/les-collectes>

Repas des aînés



Samedi 23 novembre, 111 Cléracais.es, de plus de 65 ans, avaient répondu favorablement à l'invitation de la municipalité au traditionnel repas annuel. Douze d'entre eux étaient accompagnés d'un membre de la famille ou d'amis.es.

Accueillis par M. Guy Pasquet, maire, et neuf de ses conseillers municipaux, les aînés et leurs proches ont partagé un moment de convivialité autour d'un repas éla-

boré par « Galilé Traiteur » (salade du terroir, filet de canette sauce aux cèpes, écrasé de pommes et terre, gratin de potimarron, salade et fromage), suivi d'un délicieux dessert réalisé par le pâtis-sier local (dentellière mangue et framboise).

Un spectacle de cabaret « In the mood » présenté par la troupe Note à Note a agrémenté ce déjeuner. Dans des décors appropriés, les chanteurs et chanteuses excellaient dans de magnifiques costumes et un répertoire musical connu et entraînant, le tout dans une bonne ambiance comme l'annonçait le titre du spectacle.

A cette occasion, M. le maire a annoncé que c'était son dernier repas en qualité d'élu (fin de mandat en mars 2020) et qu'il sera ravi de se joindre aux « Aînés » et d'être encore des leurs pendant de nombreuses années.

A la fin du spectacle, après avoir réclamé une dernière chanson, les convives semblaient satisfaits et chaque dame est repartie avec une rose rouge tirée d'un des vases qui égayaient les tables.

Suite à l'option proposée pour les personnes ne pouvant pas venir ce jour-là, 77 d'entre elles (25 personnes seules et 26 couples) ont demandé à bénéficier d'un colis gastronomique qui leur sera remis avant Noël.

La municipalité souhaite à tous d'heureuses fêtes de fin d'année.



Du nouveau à l'agence postale

Nouveauté dans votre Agence postale, depuis la fin du mois d'octobre, un îlot numérique est à la disposition du public à l'agence postale.

Il est composé d'un ordinateur, d'une imprimante photocopieuse scanner et d'une live box.

Cet outil permet d'avoir accès aux sites de la poste et banque postale, mais aussi à 15 sites administratifs et sociaux (impôts, pôle emploi, caf, cpam...) afin d'effectuer vos démarches ou consultation en ligne, scanner et imprimer vos documents, envoyer vos mails...

Il est aussi possible de consulter d'autres sites en ouvrant une page web.

Cet espace vous garantit une sécurité d'utilisation, dès que vous fermez la session les documents enregistrés et l'historique sont effacés afin de garantir la confidentialité.

Cet îlot est libre d'utilisation et entièrement gratuit, alors n'hésitez pas à venir l'utiliser.

La gérante est bien sûr là pour épauler et orienter les clients dans leurs démarches dans la mesure de ses capacités et connaissances.



L'ADMR sort ses clients

Habituellement, quand on parle de l'ADMR on pense plutôt aux Aides à domicile qui viennent pour aider les personnes âgées, malades ou handicapées à rester chez elles !

Mais parfois pour un peu plus de gaîté, l'ADMR propose des actions non plus d'aide mais de distraction et de rencontre élargie et même touristique !

Le dernier en date fût une sortie à VITREZAY le 26 septembre pour un excellent repas au restaurant et une croisière commentée sur l'estuaire.

Cette année, c'était les 6 associations du sud qui bénéficiaient de l'action prise en charge par la « Conférence des Financeurs » sur présentation d'un dossier à une commission, financement de l'Etat, dans le cadre de la loi ASV. (Adaptation de la Société au Vieillessement). Action préparée en collaboration avec notre cadre de secteur fédérale et la bénévole Présidente de secteur.

Ont ainsi participé 4 à 6 personnes par Association, accompagnées par leur Auxiliaire de vie qui les a prises et raccompagnées à leur domicile. Un ou deux bénévoles de chaque Association complétait l'encadrement.

Pour notre Association Saintonge sud, 8 personnes aidées ont participé dont 4 de Clérac !

Ce fût une journée lumineuse malgré le temps un peu gris. La joie des participants faisait plaisir à voir et à entendre ! seul le guide n'a pas été beaucoup écouté, car le bavardage de nos anciens couvrait sa voix



Rezo Pouce arrive en Haute Saintonge

C'est le **premier réseau d'autostop organisé et sécurisé** en France. Proposé par la **Communauté des Communes de la Haute Saintonge** et l'**Ademe**, n'hésitez pas à utiliser ce dispositif pour vos déplacements, c'est facile et sécurisé !



Passagers et conducteurs doivent **s'inscrire en mairie ou sur le site internet rezopouce.fr**. Une charte de bonne conduite doit être signée et une pièce d'identité vous sera demandée afin de participer à la sécurisation du réseau. Vous recevrez ensuite par courrier un kit de mobilité dans lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires à la pratique. Des panneaux de prise en charge de passagers seront implantés sur toute la Haute Saintonge en 2020 !

Rezo Pouce est aussi ouvert aux adolescents à **partir de 16 ans**, à condition de fournir une autorisation parentale et la carte d'identité du responsable légal.

Grâce à l'application Rezo Pouce, vous pouvez entrer en contact avec d'autres usagers à 15 kilomètres alentours. Elle permet également d'organiser ses trajets jusqu'à 24 heures à l'avance, ainsi que de créer des groupes d'intérêts !

Pour plus d'informations et trouver les arrêts près de chez vous, rendez-vous sur le site internet www.rezopouce.fr.

Alors, n'hésitez plus, inscrivez-vous et rendez-vous à un arrêt sur le pouce ! Plus nombreux seront les inscrits, plus efficace sera le réseau !

A bientôt à un arrêt sur le Pouce !



Les champignons

Cueillir et cuisiner des champignons représente un véritable plaisir pour les gastronomes, mais apprendre à découvrir, regarder, photographier, reconnaître et réussir à classer des champignons est une activité qui permet de passer de Mycophage à Mycophile.

Ramasser des champignons pour les manger implique une connaissance parfaite des espèces mortelles (environ 20) et des nombreuses espèces toxiques. Le domaine de la toxicité ayant fortement évolué au cours des dernières années, il n'est plus possible de garantir la totale innocuité d'espèces considérées jadis comestibles.

D'une manière générale, il faut consommer des champignons en petites quantités, pas tous les jours et les considérer plutôt comme condiment. Une vingtaine sont de bons comestibles, leur pouvoir calorique est faible 20 kcal/100 g, mais ils sont plus riches en protéines que la majorité des légumes. Il ne faut jamais ramasser les champignons dans les endroits souillés ou pollués (bords des routes, composts, champs amendés, etc.), car ces organismes, composés à plus de 80 % d'eau, sont de véritables « éponges », et accumulent les composés toxiques.

Mais il ne faut surtout pas oublier le rôle essentiel des champignons. Ils font partie intégrante de la biodiversité.

Les champignons n'appartiennent plus au règne végétal depuis 1969, car ils sont dépourvus de chlorophylle, ils constituent un règne à part comme les animaux ou les plantes : le règne fongique.

Sans les champignons, pas de vie possible telle que nous la connaissons. Leur manière de se procurer la nourriture par l'intermédiaire de leur organe végétatif appelé mycélium constitué de fins filaments (parfois visibles à l'œil nu) permet de les classer en trois groupes :

* Les saprophytes se nourrissent de matière organique en décomposition, ils participent ainsi à la formation de l'humus, ce sont les « nettoyeurs » (rosé des prés, coprins, vesses de loup...)

* Les mycorhiziques ont besoin pour se développer d'autres arbres ou plantes, ce sont les « échangeurs » (cèpes, girolles, truffes...)

* Les parasites vivent aux dépens de leur hôte ce sont les « tueurs » (Armillaire couleur de miel, Langue de boeuf...)

Il existe en France métropolitaine 30000 champignons différents, mais l'inventaire mycologique national est loin d'être achevé.

L'utilisation du latin pour nommer le genre et l'espèce des champignons, permet d'éviter tout malentendu lié aux désignations diverses et variées, différentes d'une région à une autre.





Tarot Sud Challenge

L'Association "Tarot Challenge Sud Saintonge" organisera 2 journées tarot dans la salle des fêtes de Clérac durant le premier semestre 2019, les samedis 15 février et 11 avril, avec 2 concours à 15h00 et 20h45.

Nous organiserons également 3 concours pour le compte de la pétanque, le dimanche 12 janvier à 14h, et le samedi 28 mars à 15h et 20h45, ainsi que 2 concours pour le compte du comité des fêtes le samedi 02 mai à 15h00 et 20h45.

Enfin, l'Assemblée Générale de l'association se déroulera le samedi 13 juin 20 à 15h à la salle des fêtes, et sera suivie d'1 concours à 20h45.



Ces concours sont ouverts à tout le monde, sans carte d'adhésion ni licence, et chacun a son lot. La première dame repart avec une récompense supplémentaire.

Le meilleur accueil sera réservé à tous les joueurs anciens et nouveaux.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre

Vous pouvez consulter les classements hebdomadaires sur notre site : www.tcst-tarot.cubeo.com

Contact chez la Présidente, Isabelle Duniaud au 0546042663 ou 0695781422.

Le Club de l'amitié

En 2019, nous avons eu de nombreux départs (décès, maladie), de ce fait le nombre de participants aux réunions a diminué. Nous vous proposons toujours des jeux de cartes, des jeux de société et l'activité tricot.

Le 6 octobre, nous avons organisé « octobre rose » avec l'ASCC moins de participants mais une collecte de 406 euros.

Le 14 décembre, nous nous retrouverons à l'AUBERGE DES LACS BLEUS pour fêter Noël.

Pour les fêtes, nous vous proposerons de nouvelles décorations place de la gaieté.

Pour mieux nous faire connaître nous vous proposons des portes ouvertes le 11 janvier 2020 à la salle des associations.

Vous voulez
vous investir,
devenez
bénévole



Comité des fêtes

Le comité des fêtes tiendra son assemblée générale le samedi 7 Décembre 2019. Nous avons ouvert le calendrier des animations dimanche 7 Avril, avec la troupe des DURATHIEURS D'jonzat. Théâtre patoisant saintongeais qui a rassemblé beaucoup de monde et suscité de franches rigolades avec 4 pièces, **j'amaï dêu sans troué, Puis Ferdinand ét basi, O Rabate, Zulma ét en peutrassse**. Et les Histouères de Rabat L'égaïl. Le public à répondu présent et tous étaient ravis de cet après-midi.

Le pique nique du 19 Mai s'est déroulé au village de Gadebourg, avec la participation de L'A.S.C.C qui organisait une randonnée pédestre et vtt à la découverte de nos chemins. Un déplacement avec un temps maussade et couvert. Tout était prêt pour accueillir sous le tivolì les convives à l'apéritif offert par notre association, des tables étaient mises à disposition pour le plaisir de tous. Nous remercions Michel et Patricia AUDOUIN pour nous avoir accueilli dans leur pré. Vraiment peu de monde, environ une trentaine de personnes, beaucoup de travail et mobilisation de volontaires pour le montage et démontage du Tivolì. Nous pensons que cette manifestation ne sera pas renouvelée dans ces conditions !



Samedi 29 Juin, la journée plein air était organisée avec nos amis de L'A.C.C.A. Au programme, randonnée à pied ou en vélo sur la voie verte et chemins balisés, concours de pétanque et animations diverses. Dès 19h, le traditionnel apéritif moules à L'arlésienne et sangria a été servi animée par la bandas, suivi du repas cagouille et paëlla, soirée dansante animée par le DJ PATRICE. Très belle soirée avec 300 convives à table. Merci à vous tous pour votre soutien.

Les 31 Août, 1er, et 2, Septembre a eu lieu la traditionnelle fête foraine. Au programme : **Vendredi soir** marché nocturne animé par le groupe musical Les GEGE, alimenté par les spécialités culinaires des commerces ambulants, une soirée très agréable avec beaucoup de monde. **Samedi** après-midi : grande course cycliste avec un peloton de 57 coureurs de très bon niveau, un concours de pétanque puis un concours de Tarot suivi du feu d'artifice tiré à l'étang accompagné groupe des Majorettes de St AIGULIN pour l'animation, très beau spectacle.

Dimanche : vide grenier, concours de belote et pétanque ont clôturé ce beau week-end qui a ravi petits et grands.

Samedi 12 Octobre, la soirée Gerbaude, Fête des Vendanges, une super soirée dansante animée encore une fois par les Joyeux Lurons les GEGÉ, qui ont su mettre une ambiance de folie. Un très bon repas préparé par Sonia Dupont traiteur à Clérac, avec un pot-au-feu comme autrefois, un délice !. Merci aux membres du comité des fêtes pour les déguisements, et la décoration de la salle des fêtes en **Vignoble**. Et aussi à vous public pour avoir joué le jeu des costumes de vendangeurs et vendangeuses et sa panoplie : matériel, paniers, sécateurs, hotte, et raisins etc. Merci aussi à Monsieur Cédric GODICHAUD pour le prêt de fûts et barriques, ainsi que Monsieur et Madame Garceau pour les Outils de Vendangeurs. Nous étions une centaine, mais les absents à cette soirée ont manqué quelque chose de grand et convivial. Encore merci pour votre participation à la chorale !

Après toutes ces animations, le compte d'exploitation se solde par un bilan positif. C'est une équipe qui travaille au quotidien pour renouveler les animations. Nous faisons appel aux bénévoles qui veulent s'investir pour le comité des fêtes.

Merci à toute l'équipe du Comité des Fêtes, nombreux sont ceux qui contribuent à la réussite : la municipalité, l'ACCA, le foot, la pétanque, nos commerçants, artisans, industries, presse locale, et toutes les personnes bénévoles habituées de notre association. Et surtout vous **public** qui venez nombreux pour vous amuser et faire la fête. A vous tous, nous vous remercions vivement.

L'association Comité des Fêtes vous annonce la reprise de ses activités pour l'année 2020. Les projets et le calendrier seront définis et finalisés lors de prochaines réunions. Nous vous informerons sur l'avancement des festivités.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, et tous nos meilleurs vœux à vous et vos proches pour l'année 2020. A très bientôt.



Association scolaire

L'Association Scolaire de Clérac poursuit ses activités avec un nouveau bureau dont Madame AYMAT Laetitia en est la présidente, Monsieur GUENEAU Julien le secrétaire et Madame VEQUEAU Séverine la trésorière.

Pour commencer les activités extra scolaires de l'année, l'association a organisé le samedi 26 octobre 2019 une décoration de citrouilles (offertes par la EURL NADAUD). Les enfants, accompagnés de leur parents ont pu découvrir les créations.

Un goûter crêpes et jus de fruit a été organisé et a connu un grand succès. Nous avons également renouvelé la vente de sapins de Noël fournis par un producteur de la région.

Plusieurs manifestations sont à venir comme le loto prévu **le samedi 21 mars 2020** à la salle des fêtes de Clérac ; la chasse aux œufs, en partenariat avec l'ASCC et la Kermesse au mois de juin 2020.

Afin que l'association scolaire de Clérac puisse réaliser ces projets nous comptons sur quelques généreux donateurs (Lots pour loto, bons d'achats...).

L'objectif étant de permettre aux enfants de réaliser des sorties scolaires tout au long de l'année.

Anciens combattants

La cérémonie du 11 novembre a rassemblé de nombreux Clérais.

Les enfants de l'école encadrés par leurs professeurs nous ont fait lecture des extraits de lettres de combattants envoyés à leur famille pendant cette terrible guerre.



Manifestations à venir pour 2020 :

19 mars : cérémonie du cessez le feu de la guerre en Algérie, organisée à Montguyon par l'amicale de Chevanceaux-Cercoux-Clérac (remise de la médaille militaire)

8 mai : anniversaire de la libération 39/45

11 novembre : souvenir de la guerre 14/18

L'amicale des anciens combattants de Clérac vous remercie de votre présence aux cérémonies du souvenir ainsi que Monsieur le Maire, son conseil municipal, les enfants, leurs parents et les enseignants.

Cosm du Lary

Les mots de l'entraîneur Hakim Ada...

Petit bilan à la mi saison : une nouvelle saison a commencé avec trois équipes seniors engagées. L'objectif est de monter pour l'équipe première avec l'apport de recrues à l'intersaison, mélangées aux anciens et aux jeunes formés au club .

Une très bonne ambiance nous entoure avec des dirigeants attentifs, des supporters toujours aussi nombreux et de belles installations bien entretenues .

Suite à une bonne entame de saison, nous sommes éliminés par une belle équipe de 3 divisions supérieures au troisième tour de la coupe de France et nous avons fait un bref passage en coupe d'Aquitaine, contre une équipe de 4 divisions supérieures.

Nous sommes à la deuxième place du championnat, avec 4 victoires et une défaite en comptant 3 matchs de retard.

Nous vous attendons nombreux pour nous encourager et nous soutenir sur les bords du terrain du COSM.

Une grosse pensée à notre camarade et coéquipier NABIL HADIR qui nous a quittés à la veille de la reprise.

Sportivement.

HAKIM ADDA, responsable du groupe séniors.



Association « les victimes du Grand Gibier »

Encore une année qui s'achève et toujours de plus en plus de dégâts de sangliers. Il faut dire qu'avec un été particulièrement chaud et les incendies de forêts dans notre secteur, cela a favorisé le déplacement d'un bon nombre d'animaux. Il s'en est suivi une glandée importante à l'automne et un manque de réactivité des principaux acteurs liés à cette surpopulation.

Vu l'ampleur du phénomène, il va falloir étudier des solutions plus drastiques dans un avenir très proche. L'association des victimes du grand gibier ne manquera pas de vous informer de l'évolution de cette situation. Les personnes voulant nous rejoindre sont les bienvenues.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Contact :

Les Victimes du Grand Gibier - 1, place de la Mairie - 17270 CLERAC

E-mail : lesvictimesdugrandgibier@gmail.com

ASCC



L'assemblée générale 2019 de l'Association Sportive et Culturelle de Clérac s'est déroulée à la salle associative le dimanche 20 octobre 2019. 33 personnes étaient présentes à cette assemblée générale dont M. Le Maire.

Extraits :

Bilan moral du Président

L'A.S.C.C compte 52 adhérents à jour de leur cotisation.

Le Conseil d'Administration s'est réuni huit fois cette année.

L'A.S.C.C a effectué 10 sorties randonnées, avec la Rando des Pins habituelle de Juin. Pas de sorties en Juillet et Aout, période estivale, pour permettre de participer aux sorties organisées aux alentours.

Pour le VTT, il y a souvent maintenant 2 groupes.

En moyenne, en 2019, sur ces sorties mensuelles nous étions 24 participants, soit 10 VTT et 14 marcheurs.

Le 21 avril, nous avons proposé la rand'aux œufs aux enfants du village avec pour objectif que les enfants soient heureux de trouver leurs propres chocolats tout en randonnant sur environ 2 km. Cette année, elle se fera avec l'Association de Parents d'élèves qui nous en a fait la demande.

Nous avons participé au pique-nique de village du Comité des Fêtes, à Genêt le 19 mai. Le mauvais temps était de la partie mais n'a pas empêché le bon déroulement de la manifestation.

Une matinée « opération nettoyage » a été réalisée le 23 mars. La municipalité avait relayé cette manifestation de la CDCHS auprès de notre association, celle de Saintonge Boisée Vivante et l'ACCA. Nous avons débarrassé de leurs détritux les secteurs de Piron, bord de route vers Montguyon, château de l'Espi en partant du stade et route de Fradon. En fin de matinée nous avons récolté 30 à 40 sacs jaunes pleins de déchets (bouteilles, canettes, verre, plastique).

La Rando des Pins 2019 :

Elle a été un succès, avec 444 randonneurs (soit 276 VTT et 166 marcheurs) contre 359 randonneurs en 2018.

Notre Président remercie encore une fois tous les bénévoles pour leur participation générale (balisage, nettoyage tout au long de l'année, buvette, ravitaillements).

Pour les balisages 2020 nous partirons sur des panneaux standardisés et de couleur (1 couleur par tracé) plus lisibles pour tous, faciles d'entretien et pérennes.

Marche d'Octobre Rose le 6 Octobre :

Deux parcours étaient proposés : 5 et 10 km. Peu de participants cette année soit 46 marcheurs, avec un bénéfice de 406 € reversé à l'Hôpital Bergonié pour la lutte contre le cancer du sein. Nous réfléchissons pour qu'en 2020 la date choisie soit un peu plus tardive, car à priori, beaucoup de randonnées ont lieu début Octobre. Manifestation organisée avec le Club de l'Amitié.

Sortie Dordogne :

L' A.S.C.C a proposé une sortie en Dordogne à Castelnau la Chapelle du 6 au 8 Septembre. Nous avons réservé 5 mobil-homes dans un camping. Au total nous étions 22 participants.

Les marcheurs ont effectué 11 km le samedi à Castelnau la Chapelle et 11 km le dimanche matin à Beynac.

Les vététistes ont roulé en deux groupes 17 km et 35 km le samedi à Taminies et 12 km et 25 km le dimanche matin à Castelnau-la Chapelle.

Les après-midis étaient libres. Balade dans les jardins suspendus de Marqueyssac pour certains ou visite de Domme par exemple.

En bref, les randonneurs ont été ravis, très beau temps, de beaux paysages, parcours agréables mais costauds.

Site internet :

<https://ascclerac.wixsite.com/ascclerac>

Vous pouvez aussi trouver le lien sur le site de la commune.

Adhésion 2020 :

N'oubliez pas votre certificat médical.

Il a été décidé de monter l'adhésion 2020 à 11 €/pers.

Bureau CA :

Président -> M. Priouzeau Pascal (tél 05 46 04 28 44)

Vice Président -> M. Cathelineau Lucien

Trésorier -> M. Couderc Lionel

Secrétaire -> M. Plut Yoan.

Membres du C.A. -> Mme Beauvarlet Nicole

-> Mme Charles Ginette

-> M. Maurel Dominique

-> M. Lévègue Renaud

-> M. Dumont Anthony



Teurlay Environnement Théâtre

Stage théâtre d'objets pour enfants.

Du 28 au 31 octobre, l'association Cléracaise « T.E.T » a été invitée par l'association

les « red pigs » de Cercoux, pour diriger un stage de théâtre pour les enfants.

Une forte demande a obligé les organisateurs à augmenter le nombre de places disponibles, et ils ont dû afficher complet.

14 enfants y ont participé et ont appris à jouer avec des objets, en les détournant de leur usage normal. Ils ont été dirigés par Philippe Peychaud (comédien, formateur et metteur en scène) assisté par Cécile Lanoë.

Le jeudi, les parents et amis ont pu voir le résultat du travail de leurs enfants, à la salle des fêtes de Cercoux. Des scènes se succédaient où l'on découvrait de nombreuses fonctions pour les objets, des abat-jours transformés en chapeau, des cintres en arc ou des chaussures en pistolets...

Le public a été conquis par la cohésion et l'écoute entre les enfants qui ont su partager leur imagination et leur plaisir de jouer.

Devant le succès de cette rencontre, les organisateurs ont décidé d'aller plus loin et proposeront de nouvelles offres de pratiques du théâtre à destination des enfants.

Pour informations, merci de trouver ci dessous les principales activités prévues par notre association Teurlay Environnement Théâtre, durant l'année scolaire 2019/2020.

- D'octobre 2019 à mai 2020 : interventions théâtre et jeu masqué au collège de Montguyon pour la rencontre des collèves à Jonzac et co-réalisation du spectacle « **la famille tombe le masque** »
- Du 28 au 31 octobre 2019 : stage enfants « théâtre d'objets » à Cercoux
- De novembre 2019 à août 2020 : projet théâtral « **enfances** » à Clérac
- À partir de janvier 2020 : ateliers hebdomadaires de théâtre pour enfants à Cercoux
- Du 17 février au 17 avril 2020 : projet « **écho si scène** » à l'école primaire de La Clotte
- Du 1 avril au 26 juin 2020: projet « **l'autre** » avec le centre aéré de Montguyon
- du 5 au 12 juin 2020 : classe culturelle à l'école primaire de saint-Aigulin sur le thème de « **la Dronne** »
- À Partir de septembre 2020 : projet « **l'école des mousquetaires** » pour l'itinéraire culturel européen de « **la route D'Artañan** ».



Les 3 petits cochons



Le 2 août dernier, près de 200 personnes enthousiastes ont assisté au spectacle musical *Les 3 Petits Cochons* joué en plein air, dans le cadre bucolique de l'étang de la Lune. Proposé par l'association cléracaise Teurlay Environnement Théâtre, avec le soutien de la municipalité, ce spectacle met en scène douze enfants âgés de 7 à 12 ans, habitants de Clérac et des communes voisines. Cette troupe fut créée en août 2018 lors d'une première session de travail qui a permis de poser les bases du collectif

et du spectacle à venir. Elle s'est ensuite retrouvée à plusieurs reprises au cours de l'année 2019 pour poursuivre l'adaptation théâtrale et musicale du célèbre conte, sous la direction de Philippe Peychaud et Melissa Zantman. Initiés à différentes disciplines du spectacle vivant - théâtre, chant, danse, acrobatie - et participant eux-mêmes à l'écriture du spectacle et des chansons, les enfants ont véritablement conquis le public par leur aisance, leur humour et la qualité de leur interprétation. De bonne augure pour la suite, puisque l'association Teurlay Environnement Théâtre entend continuer l'aventure de cette troupe d'enfants, et proposer un nouveau spectacle la saison prochaine retraçant, grâce aux témoignages des habitants, l'histoire et la mémoire du territoire.

Retrouvez toutes les activités de l'association sur sa page Facebook : [teurlayenvironnementtheatre T E T](#)





Musée

Route des Châteaux - 17270 Clérac

Courriel : musee.clerac@orange.fr

Tél. : 05-46-04-07-83

Ouverture du Musée

du 1^{er} mai au 31 octobre

Mardi, mercredi, jeudi 14h à 18 H 30

Du vendredi au dimanche de 10h à 12 h

et de 14h à 18h30

Musée

Nouvelle saison au musée du 1^{er} mai au 31 octobre 2019

Au mois de mai, nous avons eu le plaisir de recevoir 206 visiteurs. Pour remercier les personnes détenues ayant participé à l'exposition de peinture temporaire, un vernissage a été organisé le mardi 11 juin 2019 au musée et comme le temps ne le permettait pas, le pot de l'amitié a eu lieu à la salle des fêtes et non au jardin fleuri du musée.

Monsieur le Maire présente la liste des invités dont :

Natacha LEFEVRE, juge d'application des peines, Hervé BROSSON greffier, au Tribunal de SAINTES, Marianne VIDAL Directrice adjointe du SPIP ; Caroline LE GLUHER psychologue, Eric TARDIEU, nouveau Chef d'Etablissement au Centre de détention de BEDENAC, Christine RIBEROLLES intervenante en équithérapie.

Présence également d'un journaliste de VIE

LIBRE, Madame et Monsieur Alain SAUZEAU correspondants de presse Haute Saintonge et Sud Ouest.

À noter la présence des visiteurs de prison ainsi que du prêtre Frédéric COPPIN qui interviennent pour rencontrer ces personnes.

Madame PALMER qui anime des ateliers au Centre de Détention de BEDENAC et au quartier femmes de la Maison d'arrêt de SAINTES a présenté les œuvres des 3 personnes détenues venues pour cet événement.

Prêté dans le cadre d'une formation Sécurité à la salle des fêtes de CLERAC pour l'entreprise IMERYS REFRACTORIES MINERALS (ancien A.G.S.) de CLERAC, Le mannequin du musée est habillé en vêtements de sécurité pour la journée du vendredi 14 juin 2019.

Mardi 25 juin 2019

Les élèves de ce1 et ce2 avec leur enseignante Marie Naut ont visité le musée et pour terminer leur visite ils ont dessiné selon leur souhait : un outil, une fleur, une représentation d'un tableau. L'intervenante artiste peintre FAB les a conseillés.



Ils sont repartis en visitant l'église.

Deux mois vite écoulés avec une centaine de vacanciers venus au musée dont 2 dames russes et c'est déjà septembre 2019 avec les journées du Patrimoine. La saison des vendanges a orienté notre choix de thème d'exposition à la salle des fêtes les samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019.

À l'entrée de la salle des fêtes, les visiteurs ont pu voir des tonneaux

prêtés par Monsieur GODICHAUD. Madame et Monsieur GARCEAU nous ont prêté des vêtements de vendangeurs ainsi qu'une hotte, un panier, des sécateurs, des photos et la dame Mannequin fait partie de la collection du musée. Le samedi matin, dégustation d'un apéritif en Présence de Monsieur le Maire, de conseillers et Franck Menezes.



Nous remercions les exposants, la médiathèque de CLERAC pour le prêt des livres, Madame DESJAMBES de « Graines de Merveilles » qui avait décorée sa devanture dans le même thème et le Comité des fêtes qui est intervenu également, du reste il a organisé un repas de gerbaude le samedi 12 octobre 2019 pour clôturer cette exposition.

Ainsi s'achève la saison 2019 avec 580 visiteurs.





Médiathèque

3 rue du jeu de quille - 17270
Clérac

bibliotheque@ville-clerac.fr

Tél. : 05-46-04-75-56

Horaires d'ouverture

- mardi et jeudi
de 16h30 à 18h30
- mercredi et samedi
de 10h00 à 12h00
- vendredi
de 16h00 à 18h00



Bibliothèque

Animations réalisées

Exposition « La Gare »

Cette exposition a eu lieu du 3 au 28 septembre 2019, réalisée par nos soins d'après les textes de JP GRASSET.

Concours Photo et Dessin « Les Champignons »

Ce concours a été organisé par la Médiathèque et le Musée du 1^{er} Mai au 31 Octobre 2019.

Photo et Dessins gagnants sont :



Mme Mauget
Photo Gagnante



DURU Louanne
(7-9 ans)



GUENEAU Lisa
(10-14 ans)

N'hésitez pas à venir voir l'exposition.

Atelier « Halloween »

Cet atelier a eu lieu à la médiathèque le Mercredi 16 octobre.

10 enfants de 4 à 9 ans ont participé.

Ils ont fabriqué une araignée et une chauve-souris à l'aide de boîtes de fromage et de rouleaux papier toilette. L'atelier a été suivi d'un goûter. Ils sont repartis avec une poche de bonbons et un livret de coloriage ainsi que leurs œuvres.

Animations à venir

Atelier de « Noël »

Cet atelier aura lieu à la Médiathèque le Mercredi 18 décembre pour les enfants à partir de 5 ans.

Sur inscription, place limitée.

Prochain Concours photo et dessins

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre 2020 sur le thème des « Chats »

Possibilité d'apporter vos œuvres à la Médiathèque ainsi qu'au Musée de Clérac.



Divers

Classes

« Prêt de livres »

Les Classes de la Maternelle au CM2 viennent à la Médiathèque tous les Mardis pour écouter une histoire et emprunter des livres.

Nouveautés

Policiers : « La Cage dorée » de Camilla Lackberg
« La dernière chasse » de Jean-Christophe Grangé
« Luca » de Franck Thilliez

Romans : « La panthère des neiges » de Sylvain Tesson
« Le vent nous portera » de Jojo Moyes
« La Fontaine aux violettes » de Françoise Bourdon

Jeunesse : « Les Pompiers »
« Le Monde de Lucrece »
« Astérix : la fille de Vercingétorix »

Les Partenariats

Les Bibliothèques Sud Saintonge de Bussac-Forêt, Chepniers, Chevanceaux, Montlieu-La Garde, Orignolles, le SIVOM de Saint-Palais de Négrignac, Montguyon, Clérac, Cercoux et Bédenac.

La Médiathèque Départementale de Prêt à Saintes qui prête Livres, CD, DVD, CDROM, expositions, Tapis de lecture et qui propose des journées de formation. <http://charente-maritime.fr/mediatheque-dep/>

La Médiathèque de Haute Saintonge de Jonzac qui propose et coordonne des expositions et des animations, organise des journées de formation et réunit toutes les bibliothèques du canton de Jonzac permettant des échanges enrichissants.

<http://www.mediatheques-haute-saintonge.com>

La Communauté des Communes de Haute Saintonge qui subventionne des animations, des spectacles et certains équipements dont les bibliothèques ont besoin (film plastique, serre-livres etc.).

L'équipe comprend l'employée municipale : Sandra Bergès et les Bénévoles : Marie-Claire Caillé, Annie Gascoin, Nadège Renaud, Paulette Chargé.



RECHERCHE
BENEVOLE

VOUS DISPOSEZ
D'UN PEU DE
TEMPS, VENEZ
REJOINDRE
L'ÉQUIPE

Ecole



CLÉRACONTES

Le vendredi 7 juin 2019, les élèves de l'école ont présenté à leurs proches et aux amis de l'école un très beau spectacle intitulé : Cléracontes.

Les maternelles ont raconté à leur manière l'histoire de Pierre et le loup. Les élèves de cycle 2 ont fait évoluer sur scène des princes et des princesses, des ogres, des crapauds, des sorcières, des chaperons rouges et des loups. Les plus grands ont réinterprété le célèbre petit chaperon rouge en le mettant à l'époque du XXIème siècle, ce qui rend ce conte très amusant ! Puis ils ont défilé avec de jolis masques sur le titre « Happy » de Pharrell Williams.

Le spectacle a été très apprécié de tous : les élèves en garderont, c'est certain, de très bons souvenirs !

RENTREE 2019 : QUOI DE NEUF ?

L'école de Clérac accueille 95 élèves répartis sur 4 classes, de la petite section de maternelle au CM2.

Nous avons acquis 8 tablettes tactiles iPads sur lesquelles les élèves travaillent de façon ludique.

Un joli terrain de jeux collectifs a été tracé dans la cour, qui sert pendant les temps de récréation mais aussi lors des séances d'EPS. Le sol du préau a été refait pendant les vacances de la Toussaint.

Les classes de CP/CE1 et de CE2/CM1 ont été repeintes en blanc, ce qui les rend encore plus accueillantes !

2 nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe : Mme Blanchet enseigne dans le niveau GS/CM2 en qualité de titulaire et M. Chambaud assure la journée de décharge de direction le jeudi.

Mme Aurélie CALDERON effectue une mission de service civique au sein de l'école. Elle apporte son aide aux enseignants dans la mise en place des séances, la réalisation de projets spécifiques auprès des élèves.

Mme BELAIR intervient en tant qu'ATSEM dans la classe de GS/CM2 et aide Martine à la cantine pour le service des maternelles.

Mmes GARRABOS et MAISONNABLE travaillent en tant qu'AESH auprès de 2 élèves en situation de handicap.

Le blog de l'école est toujours actif, n'hésitez pas à le consulter :

e-clerac.blogspot.fr



PETIT TOUR DANS LES CLASSES

PS/MS/GS :

Nous avons un nouveau tricycle : c'est un vélo taxi. C'est super de transporter les copains pendant la récréation ! Il y a aussi un drôle de vélo rond, à 3 selles !

Pendant les travaux de la Mairie, nous transformons parfois le dortoir en salle de motricité.

Le matin, les élèves ont des temps d'ateliers. Ici, ils cherchent comment transporter de l'eau avec du matériel à leur disposition.



CP/CE1 :

A la rentrée, les élèves ont découvert que le maître avait changé la disposition des tables, positionnées en arc de cercle. C'est joli, et en plus il y a un tipi pour lire tranquillement lors des temps d'autonomie !

Les CP apprennent à lire avec la méthode « Bulle ». Un petit garçon, Milo, leur envoie chaque semaine une grande lettre qui leur permet d'entrer dans la lecture de façon ludique. Quel plaisir de découvrir du courrier dans notre boîte aux lettres !

Le coin sciences est de plus en plus riche. Parmi les nouveautés, on trouve un modèle de dentition, une palette des couleurs, et un chouette jeu avec des aimants. Les 2 axolotls Bobby et Bobinette sont toujours en pleine forme.

GS/CM2 :

Dans la classe, les 7 élèves de Grande Section de maternelle se côtoient avec les 17 élèves de CM2. Heureusement, chaque niveau trouve un espace aménagé selon les contraintes de l'âge et les besoins éducatifs.

La classe participe à une correspondance scolaire avec une classe unique (PS au CM2). Les classes s'échangent des travaux, des courriers, pour le plus grand plaisir des élèves qui peuvent ainsi connaître d'autres enfants. La classe de PS/MS/GS participe aussi à



Ecole (suite)



cette correspondance.

Un projet jardinage va bientôt commencer, pour utiliser l'espace d'herbe situé derrière l'école. Vous en saurez plus au prochain numéro.



CE2/CM1 :

Voici le bocal à billes ! Chaque jour, la maîtresse de la classe observe secrètement un élève de façon plus approfondie. A la fin de la journée, le prénom de l'élève qui a été observé est dévoilé. S'il s'est suffisamment bien comporté, il fait gagner une bille à la classe. Grâce aux billes du bocal, les élèves gagneront une récompense.

Les élèves ont fabriqué une belle frise historique. Merci aux agents municipaux qui ont préparé le support pendant l'été. Elle permet de garder une trace des personnages, constructions et inventions historiques étudiés lors des séances.



Le grand meuble à casiers de la classe à été tourné, pour délimiter un espace de travail au fond de la classe, plus cloisonné, avec des ordinateurs et une bibliothèque.



LES ANNIVERSAIRES A L'ECOLE

Chaque dernier vendredi du mois, nous fêtons à l'école les anniversaires des enfants. En maternelle, ce sont les élèves qui cuisinent. En élémentaire, les familles apportent gâteaux, bonbons et boissons.



LES MATERNELLES ONT NETTOYE LA NATURE !

Encore une fois l'école a participé à ce sympathique moment en partenariat avec les centres commerciaux E.Leclerc. Vendredi 27 septembre, les élèves de PS/MS/GS sont partis à la « chasse aux déchets » aux abords de l'école et dans la commune avec l'aide de parents. Ils avaient des gants, des dossards, et ils expliquaient aux personnes croisées ce qu'ils faisaient.



Il y avait surtout des déchets autour de la structure de jeu des enfants et beaucoup de mégots et canettes.

Les élèves ont trouvé du plastique, une chaussure, du polystyrène...

En rentrant, tous les enfants de l'école ont partagé un bon goûter.

LA VIE AUTREFOIS

Comme chaque année, nous avons choisi un thème commun qui sera notre fil conducteur de l'année : la vie autrefois (XXème siècle principalement).

En fin d'année scolaire, une exposition sera installée à la salle des fêtes réunissant les travaux des élèves des 4 classes en lien avec cette thématique : arts plastiques, objets anciens, créations diverses.

La sortie de fin d'année pour toute l'école devrait se faire au village du Bournat, un village périgourdin reconstitué où l'on vit à la Belle Epoque des années 1900.

LES CM2 AU RESTAURANT

Vendredi 18 octobre 2019, les CM2 accompagnés par leur maîtresse, le directeur et Mme Bellot (conseillère municipale en charge de la restauration), ont déjeuné au restaurant de Clérac. Chaque année, la Mairie offre un repas au restaurant aux CM2 dans le cadre de la semaine du goût, afin de leur faire découvrir de nouvelles saveurs. Les élèves ont pu goûter une bonne tartelette aux fruits de mer, du magret de canard et des pommes de terre aux champignons frais, et enfin un très bon fromage blanc avec de la cannelle et un coulis de fruits rouge « fait maison ». Tout le monde s'est régalé !



DU MONDE AU MONUMENT AUX MORTS

Le 11 novembre, à l'occasion de la commémoration de l'Armistice 1918, les élèves avaient été invités à se rendre au Monument aux morts de la commune.

De nombreux enfants ont répondu présent, accompagnés par leur famille. Les enseignants de l'école étaient là également. Des élèves de CE2/CM1/CM2 ont lu des extraits de lettres de Poilus, pour montrer la vie difficile dans les tranchées et l'horreur de la Guerre. Les élèves se sont montrés très impliqués et motivés par le fait de lire devant un public.

DES DATES A RETENIR

Soirée de Noël mardi 17 décembre : venez assister aux chants de Noël à 17h00 à la salle des fêtes, et découvrir les créations des enfants.

Loto de l'école : samedi 21 mars à la salle des fêtes.

Exposition d'école et kermesse vendredi 19 juin 2019, sur le thème de la vie autrefois, à la salle des fêtes et dans la cour de l'école.

Clérac, il y a 50 ans (2) Une commune mi agricole mi industrielle



Un alambic de la distillerie Nau à Teurlay du Lary

A la fin des années 1960, Clérac a l'aspect d'une commune prospère. Le bourg est actif et s'est modernisé. Les villages sont peuplés, même si plusieurs maisons sont déjà à l'abandon. A côté de la forêt qui couvre plus de la moitié de la commune, les champs et les prés sont bien entretenus. Et, près de la gare, toujours très active, à une époque où on ne se soucie ni de pollution ni d'écologie, les deux usines de terre blanche crachent leurs fumées et leurs poussières. En 1968, plus de la moitié de la population travaille dans l'industrie. Située à la campagne, la commune est devenue une commune industrielle. Et les activités agricoles, alliant sylviculture, viticulture et élevage sont toujours bien présentes.

Pourtant, à y regarder de plus près, cette prospérité, héritée d'une très longue histoire, est fragile et le déclin de la population qui a déjà commencé, en est un signe précurseur.

UNE AGRICULTURE TOUJOURS BIEN PRESENTE

La forêt de pin, essentiellement située à l'ouest du bourg, occupe plus de la moitié du territoire de la commune. Il s'agit d'une forêt artificielle, qui a été semée à la fin du XIX^{ème} siècle, en imitation de la forêt landaise. A la fin des années 1960, elle est menacée de disparition. D'abord par les incendies, mais ceux-ci sont vite circonscrits : les nombreuses nauves (petites vallées humides) empêchent leurs propagations et un réseau de casernes de pompiers volontaires (une

par canton) assure une protection efficace. Mais surtout par son manque d'entretien : pour pouvoir pousser naturellement, le jeune pin a besoin de lumière. Il en avait quand les sous-bois de lande et de taillis étaient régulièrement coupés : on allait chercher les jeunes chênes et châtaigniers pour en faire des piquets de vigne ou du bois de chauffage, les gemmeurs fauchaient les fougères pour accéder aux troncs... Ainsi se créaient naturellement les conditions favorables à la germination et à la pousse des jeunes arbres. En 1970, le gemmage ayant disparu, les propriétaires ne voient plus dans la forêt une source de revenus réguliers ; ils se contentent de faire couper quelques arbres quand ils ont besoin d'argent. Et, à l'exception de quelques gros propriétaires, ils ne la reconstituent pas, artificiellement, par des semis après chaque coupe.

Le gemmage, très important dans l'Entre-deux guerres, n'est plus qu'une activité résiduelle, les produits qui en étaient issus étant remplacés par ceux provenant du pétrole : le « white spirit » a remplacé l'essence térébenthine ! Des 250 gemmeurs qui apportaient 1500 tonnes par an à la distillerie de résine fondée en 1924 par la famille Poupelain à Angenin, il n'en reste que 4 qui produisent bon an, mal an 150 tonnes. La distillerie d'Angenin vient de fermer et la résine est envoyée par camions à celles de Marcheprime et de Carcans en Gironde.

Le seul débouché commercial de la forêt reste le débitage du bois en planches. Cette activité fort ancienne est représentée par la scierie de la famille Poupelain à Angenin. A l'origine, les Poupelain possédaient plusieurs scieries volantes qui se déplaçaient en suivant les chantiers d'abattage. En 1927, ils les ont concentrées sur deux sites, à Angenin et près de la gare de Bédénac et, en 1968, James et Marc Poupelain ont regroupé les deux établissements à Angenin où la scierie a été entièrement modernisée et mécanisée. Le bois est acheté dans un rayon de 30 km, coupé par les employés de la scierie puis transporté à Clérac. Là, il est débité en planches qui sont expédiées dans toute la France pour être transformées en moulures de meubles, bois de charpente, volets, caisses à poissons... Les déchets sont envoyés dans les papeteries de Gironde et des Landes. Curiosité locale, quelques branches sont transformées en manches à balai dans l'usine d'Angenin. Avec ses 35 ouvriers et son chiffre d'affaires de 250 millions de Francs, la scierie Poupelain est une importante entreprise familiale.

Si elle était mieux exploitée, la forêt pourrait procurer des revenus substantiels aux agriculteurs cléracais, en complément de leurs deux autres ressources : la viticulture et l'élevage.

Le vignoble cléracais s'étend sur près de 300 ha et produit en moyenne 11 000 hl de vin dont 10 000 hl de vin blanc. Les gelées de 1956 et 1957 ont amené une reconstitution du vignoble qui a modifié ses caractéristiques. Il est désormais concentré sur le haut du versant ouest du Lary où les conditions de sols et d'expositions sont les meilleures, et dans les clairières de la zone forestière de l'ouest de la commune. Les cépages qui ont été privilégiés car les mieux adaptés aux conditions naturelles et à la transformation en eau de vie sont le Saint-Emilion, la Folle Blanche et le Baco. L'antique système des joualles (espace assez large et cultivé entre deux rangs de vigne) a fait place à des rangées de vigne espacées de 2 mètres pour permettre aux tracteurs de passer. La majeure partie des viticulteurs cultivent moins de 5 ha de vigne ; seuls 13 en exploitent plus, mais à eux seuls ils produisent la moitié de la récolte.

Les 9/10èmes de la production sont transformés en eau de vie destinée essentiellement à la production de Cognac. Clérac se trouve dans la région des « bons bois » qui est loin d'être la meilleure, mais distillé avec soin, le vin produit une eau de vie de bonne qualité.

Des nombreux « bouilleurs de crû » qui existaient avant la Seconde Guerre mondiale, ne subsistent plus à Clérac que deux distilleries qui traitent la totalité de la production communale, ainsi qu'une partie de celle des communes voisines.

La plus importante et la plus ancienne est celle de Teurlay du Lary. Fondée par Jules Nau près de son château de l'Espie, elle a été transférée à Teurlay au début du XX^e siècle pour bénéficier de la présence de l'eau d'un étang. Exploitée par Georges Nau, héritier de Jules Nau, elle est maintenant la propriété de son fils, Jacques Nau. Aux 5 alambics chauffés au charbon viennent de s'en ajouter 4 nouveaux à gaz. Le vin est acheté par des courtiers non seulement à Clérac mais dans la région de Jonzac, Mirambeau et Sant Bonnet. Transporté par camions (dont 3 appartiennent à Jacques Nau), il est distillé selon le vieux principe de la double chauffe par 2 employés sous la direction d'un propriétaire de la région de Cognac. La production annuelle qui s'élève à 2 600 hl d'eau de vie est ensuite vieillie dans des fûts de chêne dans un chai qui se trouve dans le bourg de Clérac (dans l'ancien domaine de la famille Geneuil) avant d'être vendue à différentes maisons de Cognac.

Depuis 1962, Jacques Nau a ajouté à ses activités la production et la vente de vins vinés (mélange de vins des Charentes et de Cognac ne devant pas dépasser 24 ° de taux d'alcool). Expédiés par la gare de Clérac, 60 000 hl de vins vinés sont vendus chaque année en Allemagne et en Autriche pour être transformés en brandy. C'est maintenant la principale activité de l'entreprise de Jacques Nau.

Très différente est la distillerie des frères James et Marc Poupelain à Angenin. Plus récente, elle a été créée en 1922 par leur grand-père qui s'était associé à Auguste Jacopy, ancien comptable de Jules Nau. Le vin est récolté dans un rayon de 30 km autour de Clérac. 9 alambics au charbon produisent 3 500 hl d'eau de vie. Celle-ci n'est pas vieillie sur place, mais directement vendue sur le marché de Cognac.

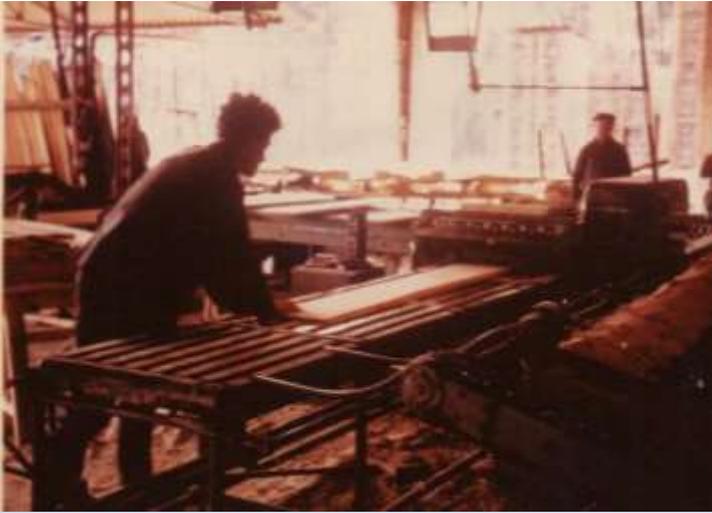
La vente de leur vin aux distilleries juste après les vendanges fournit aux agriculteurs cléracais une rentrée d'argent importante. Mais c'est la vente régulière de lait et de veaux qui leur permet d'assurer les dépenses courantes.

L'élevage bovin est l'héritier d'une longue tradition. D'abord tourné vers l'engraissement et la vente des bœufs, il s'est orienté vers la production de lait et de veaux à partir du début du XX^e siècle. Sur un peu plus de 500 ha de prairies, les Cléracais élèvent en 1968 un peu plus de 600 bovins dont 450 vaches laitières et 150 veaux. La plupart des éleveurs ont moins de 5 têtes de bétail dans leur étable. Seuls les plus gros exploi-



Un four vertical d' ARGIREC

Clérac, il y a 50 ans (2) Une commune mi agricole mi industrielle (suite)



La scierie Poupelain à Angenin

tants peuvent se permettre d'avoir un troupeau dépassant 10 têtes, un seul a un cheptel de plus de 15. Et 5 seulement sur près de 100 sont équipés de trayeuses électriques.

Le lait est collecté par camion chaque jour et transformé en beurre dans la laiterie coopérative de Baignes. La production annuelle est faible : 5 400 hl par an, soit 1 500 l par vache. Cette faible production est le résultat d'un non-choix entre production de lait et production de viande, et, par conséquent, d'un cheptel composé de races qui ne sont adaptées à aucune de ces spécialisations. D'une façon générale, les éleveurs choisissent plutôt des races à lait (normandes et frisonnes). Mais ils continuent à vouloir élever un veau par an et par vache : ainsi pendant 3 mois les vaches ne produisent pas de lait susceptible d'être vendu.

Les veaux ainsi élevés « sous la mère » pendant 3 mois sont-ils d'excellente qualité ? Pas vraiment, car le lait de leur mère n'est pas bien adapté à leur nourriture. Et il est parfois nécessaire de compléter leur alimentation par des farines. Après 3 mois de sevrage, les veaux sont vendus aux bouchers de Clérac (les frères Auguste, Edouard et René Manon), Cercoux et Montguyon. Les abattoirs privés ayant disparus, ils sont tués et débités à l'abattoir coopératif de Montguyon. Une petite partie de la viande est consommée sur place, mais l'essentiel est envoyé par camions frigorifiques à Bordeaux et à Paris.

Certains éleveurs essaient de se spécialiser, soit dans la production de viande, soit dans celle de lait. L'un d'entre eux s'est même lancé dans l'élevage industriel avec la production de veaux de batterie. Un fabricant de produits alimentaire pour animaux (Bridel) lui confie une centaine de veaux, fournit la nourriture et assure au bout de 3 mois l'abattage et la vente par une chaîne de grands magasins (Monoprix) : moyennant une somme fixe par animal, l'éleveur doit seulement fournir l'étable et prendre à sa charge les frais pharmaceutiques.

A ces 3 activités principales, il faut ajouter quelques cultures sur les 400 ha de terres labourables. Le blé est toujours cultivé malgré la pauvreté du sol mais il est de plus en plus remplacé par l'orge (la « baillarge ») et les plantes fourragères (trèfle et luzerne) qui fournissent un complément de nourriture au bétail en hiver. Le maïs (le « bespagne ») pourrait être davantage développé, mais il faudrait mettre en place des systèmes d'irrigation que peu d'agriculteurs pourraient financer.

Durant ces dernières années, les agriculteurs se sont modernisés, mais pas toujours de façon rationnelle. Les petites et moyennes exploitations sont encore peu équipées en tracteurs, alors que les plus grosses le sont parfois trop avec des engins souvent trop nombreux et trop puissants. Et bien que plusieurs propriétaires exploitants n'aient pas de successeur, la main d'œuvre agricole est trop nombreuse pour la surface réellement cultivée. Il faut donc s'attendre dans les années à venir à une poursuite, et même à une accélération de l'exode rural.

C'est donc une polyculture assez traditionnelle et peu rentable (sauf pour les plus gros propriétaires) qui domine : elle permet encore à de nombreuses familles de vivre, à condition d'ajouter pour les plus modestes d'entre elles les revenus procurés par une autre activité, en particulier par un travail « aux chantiers » c'est-à-dire dans les carrières de terre et de sable et dans les usines de la gare et du Ramard. L'ouvrier paysan est encore une figure symbole de la complémentarité entre le monde agricole et le monde industriel.

UNE IMPORTANTE ACTIVITE INDUSTRIELLE

L'extraction et le traitement de la terre blanche est avec la scierie de James et Marc Poupelain la principale activité industrielle de Clérac.

La terre blanche est une argile qui se trouve en général à 30 à 35 mètres de profondeur sous une couche de sable et de grave. Les gisements sont plus ou moins étendus et peuvent atteindre jusqu' à 200 mètres d'épaisseur. L'exploitation se fait toujours à ciel ouvert sous la forme d'une carrière. Les trois grandes entreprises de Clérac - ARGIREC , SOGDAR et GRANGER - ont des équipes de prospecteurs qui sont chargées de découvrir les meilleurs gisements car toutes les argiles n'ont pas la même qualité. L'exploitation donne lieu à des tractations avec les propriétaires du terrain qui vont de sa vente pure et simple au versement d'une redevance annuelle proportionnelle à la quantité et à la qualité de l'argile extraite. Abandonnées la plupart des carrières se remplissent d'eau pour donner naissance aux fameux « lacs bleus », couleur donnée à l'eau par le reflet du ciel sur les parois et le fond blanc du lac. Quelques propriétaires exigent cependant que les carrières soient rebouchées lorsqu'elles ne sont plus utilisées. Les réserves sont considérables, estimées à plus de 30 ans d'exploitation.

Des nombreuses entreprises qui s'étaient lancées dans la « terre blanche » dans l'Entre-deux guerres, il n'en reste que trois, ARGIREC, SOGDAR et GRANGER, dont les usines marquent le paysage de part et d'autre d'une route près de la gare. Si elles utilisent la même matière première, elles la traitent différemment

GRANGER, le plus ancienne, se contente d'extraire et de vendre l'argile crue. Les deux autres se sont orientées vers la production de « chamotte », c'est-à-dire d'argile cuite.

ARGIREC est une société familiale, propriété des familles Boisson et Bourgaing. Dirigée par Raymond Boisson, elle emploie 160 personnes et produit 127 000 tonnes d'argile cuite. Si la production augmente régulièrement, il n'en est pas de même pour les effectifs, du fait de la modernisation et de la mécanisation des techniques employées. L'argile crue provient en partie des 5 carrières exploitées par la société, mais de plus en plus elle est achetée à d'autres entreprises d'extraction. Après avoir été stockée sous des hangars, elle est cuite dans 4 fours verticaux qui sont maintenant chauffés au gaz après l'avoir été au charbon puis au fuel. Une moitié de l'argile cuite est vendue en vrac et sert de matière première à l'industrie de la céramique. L'autre moitié est broyée et réduite en poudre. Les utilisations de cette poudre sont multiples depuis le support pour les engrais et les insecticides jusqu'aux crayons de couleurs et même des produits de beauté !

SOGDAR est également une société familiale ancienne, mais elle n'a pris son essor qu'à la fin des années 1950 lorsque Jean-Marie Destribats en est devenu directeur. Il a eu l'idée de remplacer les fours verticaux par des fours horizontaux chauffés au fuel. Au nombre de trois, ils produisent 53 000 tonnes d'argile cuite à partir de la terre extraite uniquement dans les carrières de la société. En 4 ans, la production a été multipliée par 4, un laboratoire de recherches a été créé, et les bâtiments agrandis. Comme chez ARGIREC, et pour les mêmes raisons, les effectifs au nombre de 150, n'augmentent pas. SOGDAR possède également un atelier de fabrication de pipes en terre cuite, héritier du vieil atelier d'artisanat fondé après 1870 par l'Alsacien Persick. Employant une dizaine d'ouvrières, il a plus un intérêt historique et social qu'économique, mais il fournit cependant 80 % des pipes en terre destinées à être brisées dans les stands de tirs des fêtes foraines.

SOGDAR possède également au Ramard une usine de traitement de sable. A l'origine, il s'agissait du sable recouvrant l'argile des carrières exploitées par l'entre-



Une carrière de terre blanche

Clérac, il y a 50 ans (2) Une commune mi agricole mi industrielle (suite)

prise, mais aujourd'hui, il est acheté à plusieurs autres extracteurs. 4 ouvriers traitent le sable pour en faire des décapants dans le bâtiment et des filtres dans le traitement des eaux potables de certains grands ensembles parisiens.

Ces trois entreprises familiales, plus complémentaires que concurrentes, se sont associées en 1969, pour former l'AGS (nom forgé à partir des 3 initiales des sociétés) et pouvoir ainsi mieux lutter contre des groupes industriels plus puissants.

C'est l'exportation de ces produits argileux et sableux qui permet à la gare de Clérac d'être une des plus importantes gare de marchandises en tonnage du département, avec seulement deux employés (un chef de gare et un facteur). Chaque année, ce sont plus de 110 000 tonnes d'argile qui sous différentes formes (cruës ou cuites, en vrac ou broyées ou micronisées) sont expédiées, dont plus de la moitié est exportée vers l'étranger (principalement l'Italie, grande productrice de produits céramiques). Plus modeste en tonnage (75 000 tonnes), mais plus élevés en valeur sont les vins vinés produits par la distillerie Nau à destination de l'Allemagne.

UNE COMMUNE A L'AVENIR INCERTAIN

Le diagnostic que l'on peut dresser à la fin des années 1960 est assez mitigé.

La situation des usines de terre blanche est prospère et les dirigeants sont prêts à relever les nouveaux défis : ils ont modernisé leurs installations, mis au point de nouvelles techniques et cherché de nouveaux débouchés, et ils viennent de regrouper leurs forces. Mais les effectifs ouvriers n'augmentent plus et beaucoup de familles modestes qui vivaient du double revenu d'une mini exploitation agricole et d'un salaire d'ouvriers vont se trouver en difficulté et songent à quitter la commune, comme le font déjà les enfants de beaucoup d'agriculteurs.

Car l'agriculture, si elle vit encore sur la lancée des trois piliers que sont la forêt, la vigne et l'élevage, a besoin de se transformer pour s'adapter au monde nouveau. Certains propriétaires exploitants ont déjà commencé à le faire. On peut espérer que d'autres les imiteront.

Pour l'heure, Clérac a commencé sa décrue démographique (de 1272 habitants en 1962, la population est passée à 1143 en 1968). Les départs, déjà anciens de nombreux enfants d'agriculteurs, et ceux plus récents des ouvriers d'usine vers Bordeaux et vers Paris, ne sont plus compensés par la venue de gens nouveaux. Clérac, qui, à la différence des communes voisines avait échappé au dépeuplement en grande partie grâce à ses activités industrielles, est en train de rejoindre le lot commun.

Au début des années 1960, Clérac, pouvait apparaître comme un bourg en pleine modernisation, appelé à devenir une petite cité industrielle au milieu d'une campagne prospère et en lien avec elle par ses nombreux ouvriers paysans. A la fin de ces mêmes années, ce pronostic ne s'est pas réalisé et l'avenir paraît incertain.

Jean-Paul GRASSET



Les opuntias

Le cactus opuntia se distingue surtout par sa forme particulière avec des tiges aplaties en forme de raquettes. Ils sont connus sous le nom de cactus raquettes. Les opuntias possèdent une fleur au sommet de la raquette et certaines espèces donnent même des fruits comestibles : l'opuntia ficus indica donne des figues de Barbarie.

Son nom provient d'une ville Grecque : Oponte. Il y a plus de 250 espèces de cactus.

Cette plante s'adapte très bien aux saisons sèches et se cultive dans une terre granuleuse humifère et bien drainée .

Durant l'hiver, il faut la laisser au sec durant 2 mois, pas d'arrosage, si vous souhaitez la voir fleurir.

Les opuntias aiment la chaleur et le soleil et redoutent le froid d'hiver. Mais certaines espèces sont assez rustiques et

supportent le climat froid à condition d'être protégées des pluies hivernales. C'est une plante résistante à la sécheresse, presque sans entretien, idéale en jardin sec, rocaille et jardin exotique.

Le bouturage est facile. Coupez une raquette au sécateur, laissez sécher quelques jours, déposez au fond du pot des billes et un peu de substrat pour cactées positionnez la raquette et ajoutez un peu de terreau. Au bout de quelques semaines les racines apparaîtront et vous pourrez reprendre l'arrosage.

L'opuntia fleurit au printemps et en été après un repos hivernal un hiver pas trop rude.

En intérieur, dans une véranda, arrosez votre plante avec de l'eau sans calcaire et laissez-la au sec durant l'hiver, au moins deux mois sans arrosage, surtout si vous souhaitez la voir fleurir.

Les fleurs du figuier de Barbarie sont comme toutes les fleurs de cactées, éphémères mais d'une grande beauté, constituées de pétales de soie jaunes, jaune orangé ou rouges selon les variétés, entourant un bouquet d'étamines bien fourni. Elles apparaissent en début d'été, voire tout au long de l'année en climat chaud.

Le figuier de Barbarie (*Opuntia ficus-indica*) est un arbuste qui peut vivre très longtemps et mesure dans son aire d'origine 3,50 m en tous sens, jusqu'à parfois 6 m de haut, formant un tronc gris. Les fruits oranges à violacés, parfois blancs, ont la taille d'une figue et s'alignent exclusivement sur le bord de la raquette. La récolte intervient entre juillet et septembre, jusqu'à trois par an en climat favorable. La pulpe jaune, verte ou rouge entoure de grosses graines noires à enveloppe dure mais il existe des cultivars sans pépins.

Cette culture est très répandue au Mexique et en Afrique du Nord.

La chair est aussi transformée en bière appelée colonche au Mexique et autre boisson alcoolisée à Malte notamment.

Allez on se met à la culture de l'opuntia... les étés sont de plus en plus secs et les hivers de moins en moins froids .

Il y a à Clérac et aux alentours de beaux spécimens plantés à l'extérieur depuis de nombreuses années...



Le potimarron de toutes les façons

Le plus savoureux des cucurbitacées, le potimarron se cuisine de la soupe au dessert.

Il se prépare avec la peau et se cuit coupé en petits morceaux 20 mn environ juste recouvert d'eau.

Recettes pour 6 personnes environ

Potage

Ingrédients

1 kg de potimarron
1 gousse d'ail, un petit oignon
1 petit morceau de racine de gingembre (2 cm) râpé (facultatif)
 $\frac{1}{2}$ l. de crème fraîche ou de crème de coco
sel, poivre, 4 épices

Préparation

Rajouter au potimarron cuit avec le gingembre la crème fraîche ou de coco et mixer finement.

Saupoudrer de sel, poivre et 4 épices.

Servir chaud en potage ou froid en verrines pour l'apéritif.

On peut avec la même recette et la moitié de la crème confectionner une purée à servir en légume.



Gratin de potimarron

Ingrédients

800 g à 1 kg de potimarron
1 gousse d'ail
huile d'olive et thym
chapelure
gruyère râpé (facultatif)

Préparation

Couper le potimarron et l'ail en fines lamelles et les disposer dans un plat allant au four préalablement huilé.

Saler, poivrer et recouvrir d'un filet d'huile d'olive, saupoudrer d'un peu de chapelure et de gruyère éventuellement.

Enfourner 30 à 40 mn dans un four préchauffé à 180°.

Gâteau au potimarron

Ingrédients

600 g de potimarron
3 œufs
100 g de farine
100 g de maïzena
200 g de sucre
125 g de poudre d'amandes
1 sachet de levure
30 g de beurre fondu
1 orange non traitée
100 g d'écorce d'orange confite

et le mixer.

Mettre à tremper les écorces confites dans le jus de l'orange.

Séparer les blancs des jaunes d'œufs et travailler les jaunes avec le sucre.

Ajouter le beurre fondu, puis la maïzena, la farine tamisée et la poudre d'amandes.

Battre les blancs en neige et les incorporer à la pâte en ajoutant la levure.

Verser la préparation dans un grand moule à manqué préalablement beurré.

Enfourner à four chaud (180°) 50 mn à 1 h

Préparation

Cuire le potimarron dans très peu d'eau



Très bien pour halloween !



Etat civil

**Lola AZNAR**

née le 03 octobre 2019 à Blaye
fille de Mickaël AZNAR et de Sandra GRATON
domiciliés 13 lieu-dit « Gadebourg »

Ambre MAINVIELLE

née le 10 octobre 2019 à Libourne
fille de Jonathan MAINVIELLE et de Laura BEUCHER
domiciliés lieu-dit « Le Grand Village »



Madame Françoise VIAS
décédée le 26 juillet 2019 à Jonzac
domiciliée 11 rue de Lesné

Monsieur William SOUC
décédé le 09 août 2019 à Libourne
domicilié Route des Gemmeurs

Monsieur Jacques COMAS
décédé le 21 août 2019 à Clérac
domicilié 2 Route des Gemmeurs

Monsieur Trieste MILESI
décédé le 26 août 2019 à Boscamnant
domicilié Impasse des Genêts

Madame Lucette Laure BERNARD
décédée le 06 septembre 2019 à Clérac
domiciliée 4 rue de Lesné

Monsieur Yvon MACOUILLARD
décédé le 22 septembre 2019 en son domicile
domicilié « Massicot »

Monsieur Guy BERTELOOT
décédé le 10 septembre 2019 à Jonzac
domicilié « Route des Châteaux »

Monsieur Thierry BLUT
décédé le 16 octobre 2019 à Boscamnant
domicilié « Le Barail »

Madame Valérie RENAUD
décédée le 10 novembre 2019 à Clérac
domiciliée 3 rue de l'Ecole

Mairie de Clérac

RUE DE LA POSTE (adresse provisoire)

17270 Clérac

Tél : 05.46.04.13.12

Fax : 05.46.04.29.06

info@ville-clerac.fr

www.ville-clerac.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Le lundi, mardi et jeudi

de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h15

Le vendredi de 14h à 17h30

Le samedi de 8h30 à 12h30

Culture

Bibliothèque : 05.46.04.75.56

email : bibliotheque@ville-clerac.fr

Horaires d'ouverture :

Le mardi et jeudi de 16h30 à 18h30

Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le vendredi de 16h00 à 18h00

Le samedi de 10h00 à 12h00

Musée :

1 route des châteaux

05.46.04.07.83

email : musee-clerac@orange.fr

web : www.musee-clerac.fr

Horaires d'ouverture :

Le mardi et mercredi de 14h à 18h30

Le jeudi, vendredi, samedi et dimanche

de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Education

Ecole : 05.46.04.53.82

Garderie périscolaire (s'adresser à la mairie) :

05.46.04.13.12

Office religieux

Planning des messes :

Messes du samedi 18h30 de Pâques à la Toussaint

Messes du samedi 18h de la Toussaint à Pâques

1er samedi : Eglise de Chevanceaux

2ème samedi : Eglise de Clérac

3ème samedi : Eglise de Vassiac-Montguyon

4ème samedi : Eglise de Cercoux

5ème samedi : Eglise de St Pierre du Palais

Tous les dimanches : Eglise de Montlieu à 10h30

Paroisse Sainte Thérèse (Montlieu-la-Garde)

05 46 04 44 41 fax : 05 46 04 66 79

Services

Salle des fêtes : 05.46.04.13.12

La Poste : 05.46.04.13.00

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

ADMR Saintonge Sud (Ancienne Mairie de Saint Martin d'Ary, 26, route de Royan) : 05.46.04.45.97

Déchèterie-SOTRIVAL : 05.46.04.03.38

Du mardi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h15.

Samedi : 9h-12h30 et 14h00-17h30. Fermé dimanche, lundi et jours fériés.

SPA (Saintes) : 05.46.93.47.65

web : spa.de.saintes.free.fr

Régie d'exploitation services des eaux : 05.46.49.42.56

E.R.D.F. (dépannage) : 0810 333 017

G.R.D.F. (dépannage) : 0810 433 017

France Télécom : 12 14

SNCF : 36 35

Social

Maison de la Solidarité et des Services publics (Mairie de Montguyon) : 05.46.04.01.45

Assistante sociale (service social de Montendre) :

Le 1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 16h sur rendez-vous au 05.46.49.27.77

Tourisme

Communauté de Communes de la Haute Saintonge :

05.46.48.12.11 / Fax : 05.46.48.74.78

web : www.haute-saintonge.com

Office de tourisme cantonal Montguyon : 05.46.04.28.70

Urgences et santé

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

N° d'Urgence Unique Européen : 112

Gendarmerie de Montguyon : 05.46.04.10.13

Hôpital Jonzac : 05.46.48.75.75

Hôpital Libourne : 05.57.55.34.34

Infirmière (Stoffel Corinne) : 05.46.04.73.56

Médecin de nuit (week-end et fériés) : 05.46.27.55.20

Centre antipoison (Bordeaux) : 05.56.96.40.80

Accueil familial personnes âgées

Mme Bodin Sylvie (Matrat) 05.46.04.29.54.

Mme Martin Francine (rue de la franière) 05.46.48.02.58.

Mme Prezats Annie (la Giraude) 05.46.04.13.75.

Mme Vias Sylvie (11 rue de lesné) 05.46.04.20.89.

Mme Géron Agnès (rue du Brandard) 05.46.04.28.59

Assistantes maternelles

Mme Glenisson Marie-Hélène (rue de la faïencerie) 05.46.48.26.60.

Mme Mole Bénédicte (impasse des fougères) 06 16 69 47 75

Mme Tingul Linda (rue du Jeu de Quilles) 05.46.70.69.13.

Auxiliaire de vie

Mme DOURTHE Liliane (rue de la Faïencerie) 05 46 04 28 85



Mairie de Clérac

1, place de la Mairie
17270 CLERAC

Téléphone : 05 46 04 13 12

Télécopie : 05 46 04 29 06

Messagerie : info@ville-clerac.fr

Site internet : www.ville-clerac.fr